

N°16
HIVER

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'information municipale



2017



Renseignements utiles

Mairie

02 31 77 02 18

Lundi 13h30-16h

Mardi-mercredi-jeudi-vendredi 9h-12h et 13h30-16h

Samedi : 9h-12h

Mail : mairie@villersbocage14.fr

Pré-Bocage Intercom

18 rue Emile Samson - 02 31 77 88 05

Du lundi au vendredi : 9h-12h

Lundi, mardi, mercredi : 13h30-16h30

Vendredi : 13h30-16h

- RAM (Relais Assistants Maternels)

1^{er} samedi du mois : 10h-12h

- Point Info 14 / CPAM

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc

Conciliateur de justice - Mr OZIOL :

2^{ème} mercredi du mois : 9h-12h

Permanence pour le CAUE sur RDV :

02 31 15 59 60

Centre des Finances Publiques

Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Fermeture mercredi et vendredi

La Poste

02 31 25 40 21

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

(dernière levée : 15h)

Samedi : 8h30-12h (dernière levée : 12h)

ADMR

Place de Gaulle - 02 31 77 33 12

Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30

Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

Centre médico-social

Rue Saint Germain - 02 31 77 12 55

Secrétariat ouvert : lundi 9h-12h / 14h-16h30

Assistantes sociales, consultation de jeunes enfants, assistante sociale CRAM, sur rendez-vous.

BACER

Rue René Huet - 02 31 77 34 67

Du mardi au samedi : 9h50-12h30/13h30-17h30

le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h

inscription et accompagnement des salariés sur rendez-vous.

Médiathèque

Place De Gaulle - 09 65 11 15 16

Mardi et Vendredi : 16h-18h

Mercredi : 10h-18h

Samedi : 10h-12h30 - 14h-17h

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

02 31 77 01 36

Office de tourisme

02 31 77 16 14

Presbytère

02 31 77 02 13

Piscine

02 31 77 00 21

Gymnase

02 31 77 24 97

Enseignement

- Ecole primaire : 02 31 77 00 26

- Restaurant scolaire (élémentaire et maternelle) : 02 31 77 91 45

- Collège : 02 31 25 40 30

Jours de fermeture des boulangeries

BALLEROY et LEOPOLD : lundi

LUCAS et MARIE : mardi

Urgences

- Pompiers : 18

- Urgences médicales : (nuits, week-end, jours fériés) : 15

- Gendarmerie : 17 ou 02 31 08 35 88

- Centre Antipoison (Rennes) : 02 99 59 22 22

- Pharmacie : (nuits, week-end, jours fériés) : 32 37

- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF

GDF : 0800 47 33 33

EDF : 0810 33 30 14

Santé

- Médecins :

Cabinet médical, rue aux Grains

Docteurs BOURGOIS, CONDE, LAPLANCHE :

02 31 77 02 60

Docteur LACOMBE, rue des Halles :

02 31 77 29 92

Docteur PREVEL, rue des Halles : 02 31 77 33 55

- Cabinet ophtalmologie : 02 31 36 21 69

- Cabinet dentaire : 02 31 77 04 80

- Infirmiers :

Mesdames ASSELOT, GROULT, LEMOIGNE :

02 31 77 12 91 et 06 45 60 39 16

Monsieur LECOCC, Mesdames PERRIER

VAUGOUDE : 02 31 77 41 20 et 06 16 54 28 61

Madame CHARDIN : 07 71 76 81 68

- Ambulances du Bocage : 02 31 77 07 08

- Centre Hospitalier d'Aunay : 02 31 71 76 76

- Cabinet vétérinaire : 02 31 77 00 22

- Pharmacie DUBOSQ : 02 31 77 00 60

- Pharmacie MARIE : 02 31 77 01 35

Déchèterie Maisoncelles Pelvey

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :

10h-12h/14h-17h45

Mardi, jeudi : 14h-17h45

Fermée du 30/01/2017 au 24/02/2017.

Pendant cette fermeture, la déchèterie de Livry prend le relais avec les horaires de Maisoncelles Pelvey.

Prenez date !

Du 9 janvier au 27 février : Exposition clairs obscurs et couleurs du temps par Monique Renault et Jean Renault à l'EHPAD La maison de Jeanne.

Du 13 janvier au 15 février : Exposition GRIMMagine à la médiathèque.

2 février : Spectacle AIPOS à 20h30 à Aunay sur Odon - danse «Les déclinaisons de la Navarre» par la compagnie PJPP.

7 février : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir.

10 février : Croq'livres «Brrr... il fait froid» (moins de 3 ans) à 9h30 et à 10h30, à la médiathèque, sur inscription.

15 février : Heure du conte et jeux (plus de 5 ans) à 16h00 à la médiathèque, sur inscription.

3 mars : Spectacle AIPOS à 20h30 au Centre Richard-Lenoir - théâtre - «Six pieds sur terre» par Théâtre Pépité.

18 mars : Soirée dansante du Pré-Bocage Basket au Centre Richard-Lenoir.

4 avril : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir.

4 avril : Spectacle AIPOS à 20h30 à Aunay sur Odon - cirque - «Opéra pour sèche-cheveux» par Blizzard Concept.

7 avril : Croq'livres «Les chats» (moins de 3 ans) à la médiathèque, 9h30 et 10h30, sur inscription.

15 avril : Loto de l'ASVB Judo au Centre Richard-Lenoir.

23 avril et 7 mai : Elections présidentielle.

Du 9 au 14 mai : Festival les mots sans cage du Pré-Bocage.

19-20-21 mai : Exposition de l'association Ding Dingues d'Art au Centre Richard-Lenoir.

Le mot du Maire

*Chères habitantes et chers habitants
de Villers-Bocage,*

Une nouvelle année se profile et c'est l'occasion pour le Conseil Municipal de Villers-Bocage de vous adresser ses meilleurs vœux pour 2017.

Nous vous souhaitons joie et bonheur entourés de vos familles et de vos amis, de cette cellule familiale et amicale, soutien sans faille, qui vous permettra, nous l'espérons, de mener à bien tous vos projets dont la réalisation fera la fierté de chacun d'entre vous. Sur le plan communal, le principal défi pour la municipalité de Villers-Bocage, durant l'année 2017, sera d'organiser la gestion différenciée de nos espaces verts suite à une directive législative interdisant toute utilisation de produits phytosanitaires dès le 1^{er} janvier 2017. Nous vous informerons tout au long de l'année de l'évolution de ce projet au travers des pages de ce bulletin trimestriel comme nous vous informerons régulièrement de tous les autres projets à venir sur notre commune.

Enfin, chacun sait que l'espace administratif a évolué sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2017. La fusion des deux intercommunalités, celles d'Aunay-sur-Odon et de Caumont l'Eventé avec celle de Villers-Bocage en y ajoutant le syndicat Mixte du Pré-Bocage, double la superficie et le nombre d'habitants pour une nouvelle structure qui prend le nom de Pré-Bocage Intercom Normandie. Quelques habitudes de fonctionnement vont changer pour nos services notamment en matière de voirie qui devient une compétence pleine et entière de la nouvelle intercommunalité. Le siège du Pré-Bocage Intercom Normandie se situe à Aunay sur Odon comme en ont décidé, par un vote, les membres des deux intercommunalités réunies. Cela d'ailleurs a pour conséquence de transférer nos liens avec l'Etat, de la Préfecture de Caen vers la Sous-Préfecture de Vire. Cependant, un certain nombre de services de la nouvelle intercommunalité, notamment le développement économique, la jeunesse, les services à la population et l'environnement pour les plus importants, restent au sein de notre commune, dans le bâtiment où siégeait déjà l'intercommunalité de Villers-Bocage. Nous serons amenés, tout au long de l'année, à vous informer de l'évolution de cette nouvelle structure.

D'autres projets, d'autres évolutions, émailleront certainement l'année 2017 et la municipalité est prête à les relever. En attendant, je vous réitère, chères concitoyennes et chers concitoyens de Villers-Bocage, au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année qui s'annonce.

Le Maire de Villers-Bocage,
Marc HÉBERT



Sommaire

P.2 Renseignements utiles

P.3 Le mot du Maire

P.4 à 5 Près de chez vous

P.6 à 8 Dossier Gestion différenciée

P.9 à P.12 Associations

Etat Civil

Naissances :

- Aloys GUEULLE
- Keïlann LENAULT
- Téha BLAIS
- Nohlan DUPART
- Taïna GUILBERT

Mariage :

Alain CHEVALIER et Murielle DUMAS

Décès :

- André HAMELIN
- Roger MARIE
- Claude ENEE
- Gilberte THOURY

Près de chez vous !

Calendrier du ramassage des sacs jaunes

Par téléphone 02 31 77 68 54, par mail : recycles@smpb.info

TOURNEES 2017 Sacs Jaunes

Tracy Bocage, Villers Bocage

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1
L 2	J 2 5	J 2 9	D 2	M 2	V 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4 18	D 4
J 5 1	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5
V 6	L 6	L 6	J 6 14	S 6	M 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8
L 9	J 9 6	J 9 10	D 9	M 9	V 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11 19	D 11
J 12 2	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12
V 13	L 13	L 13	J 13 15	S 13	M 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15
L 16	J 16 7	J 16 11	D 16	M 16	V 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18 20	D 18
J 19 3	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19
V 20	L 20	L 20	J 20 16	S 20	M 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22
L 23	J 23 8	J 23 12	D 23	M 23	V 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25 21	D 25
J 26 4	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26
V 27	L 27	L 27	J 27 17	S 27	M 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28
D 29		M 29	S 29	L 29	J 29
L 30		J 30 13	D 30	M 30	V 30
M 31		V 31		M 31	

Repas des aînés



Samedi 3 décembre, 280 convives étaient présents au Centre Richard-Lenoir pour le traditionnel repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité.

Les deux doyens mis à l'honneur lors de cette journée étaient : Monsieur François BOURGET, 101 ans, et Madame Yvette BESSIN, 95 ans.



Hommage aux anciens combattants



Cérémonie du souvenir des soldats morts à Verdun

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Médiathèque

Exposition GRIMMagine du 13 janvier au 15 février : un parcours ludique et humoristique à la (re) découverte des contes de Grimm. Dix objets ont été réalisés à partir de différents matériaux, grâce à diverses techniques, évocateurs chacun des dix contes sélectionnés.

Un jeu concours sera organisé pour faire deviner les dix contes mis en scène.

Cette exposition constitue l'ouverture de notre année sur les contes, dans le cadre du tout nouveau festival « Les mots sans cage du Pré-bocage » qui aura lieu du 9 au 14 mai 2017.

Du 1^{er} mars au 30 avril, un questionnaire circulera pour recueillir vos idées, impressions, suggestions... concernant la médiathèque. Il nous servira de base de travail pour faire évoluer le service.

Prochains Croq'livres (- de 3 ans) :

- vendredi 10 février : Brrr... Il fait froid !

- vendredi 7 avril : Les chats

Séances à 9h30 et 10h30, sur inscription.

La prochaine heure du conte, suivie de jeux aura lieu le mercredi 15 février à 16h00.

Formation informatique : une formation «grands débutants» devrait avoir lieu avant l'été. Il nous manque quelques personnes pour fixer une date définitive.

Le don de revues et la vente de livres ont eu un franc succès. Nous en sommes ravis !

Ces opérations seront annuelles suite au désherbage de nos rayonnages et auront lieu à l'automne. Pour rappel, le désherbage est une activité nécessaire à toute médiathèque : nous devons retirer les livres abîmés, peu ou pas empruntés ou aux informations obsolètes, pour faire de la place aux nouveaux achats.

Renseignements à l'accueil de la médiathèque ou au 09 65 11 15 16



Nouveaux tarifs de location du Centre Richard-Lenoir

Centre Richard-Lenoir - Habitants de Villers-Bocage				
	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle*
1 salle	138 €	189 €	50 €	1€ / couvert complet
2 salles	292 €	402 €	50 €	1€ / couvert complet
3 salles	430 €	591 €	50 €	1€ / couvert complet

Centre Richard-Lenoir - Habitants hors commune				
	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle*
1 salle	207 €	284 €	50 €	1€ / couvert complet
2 salles	438 €	603 €	50 €	1€ / couvert complet
3 salles	645 €	886 €	50 €	1€ / couvert complet

* Une nouvelle vaisselle de qualité est désormais disponible depuis le 1^{er} janvier 2017.



EHPAD
La Maison de Jeanne

L'Arche des Bébés a ouvert une micro-crèche à la Maison de Jeanne : un projet gagnant-gagnant.

Dans un local de 160 m² donnant sur le jardin inauguré en 2014, la micro-crèche s'est installée le 2 janvier 2017 et peut accueillir jusqu'à 10 enfants. Les locaux, auparavant inoccupés, sont aménagés pour offrir des espaces adaptés pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

L'objectif est de créer du lien et de faire vivre deux générations ensemble pour que chacun bénéficie de l'intérêt de la relation.

Les personnes âgées auront le plaisir de voir les enfants jouer dans le jardin, mais aussi à l'occasion de rencontres hebdomadaires ou d'événements ponctuels mis en place entre le personnel de la micro-crèche et de la maison de retraite.



Ce projet motive les professionnels qui ajoutent une dimension à leur activité et un caractère inédit à l'exercice de leur métier. Ce service améliore un peu plus les conditions de travail des agents de la Maison de Jeanne qui bénéficient des places de façon prioritaire, d'horaires adaptés et d'un mode de garde de qualité pour leurs enfants, de quoi venir travailler sereinement.

Elise GAMBIEUR, Directrice
02 31 77 02 66
gambierelise@yahoo.fr



Dans un précédent bulletin « Villers d'avenir », nous avons évoqué l'obligation pour les collectivités locales de ne plus utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (désherbants). Effectivement, cette pratique qui avait pour but d'assurer les entretiens des espaces communaux est interdite (sauf cas particuliers) depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle réglementation va bouleverser nos pratiques de travail mais également entraîner des changements d'ordres visuels de notre commune. En effet, de récentes études montrent que pour garantir un même niveau d'entretien sur un espace vert sans utiliser de pesticides, **la charge de travail en moyens humains est multipliée par 10 à 15 !**

Le constat est donc simple : **si nous ne changeons pas nos façons d'entretenir nos espaces publics**, nous allons devoir **augmenter de façon considérable les effectifs communaux !**

Fort de ces constatations, votre municipalité a décidé d'agir et a mis en place un comité de pilotage qui, depuis plus d'un an, travaille à mettre en place une nouvelle organisation de gestion des entretiens des espaces publics. Ce groupe constitué d'élus, de la directrice des services et d'agents des équipes techniques a classé l'ensemble des espaces publics en différentes catégories :

c'est le principe de la « **gestion différenciée** ». Le comité de pilotage, après délibération du conseil municipal en date du 12.12.2016, a découpé le domaine communal en 5 codes de gestion correspondant à des critères et fréquences d'entretien différents.

La gestion différenciée (ou gestion raisonnable) est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal dans sa globalité, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun sa fréquentation, son intérêt paysager, biologique et son usage. La gestion différenciée consiste à **adapter le mode et la fréquence d'entretien aux caractéristiques liées au classement de chaque espace**. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit : "**Entretien autant que nécessaire et aussi peu que possible**". De ce fait, elle permet une répartition optimale de la charge de travail des services techniques en différenciant les espaces nécessitant peu d'interventions de ceux où il faut intervenir fréquemment.

Les changements de pratiques de travail et les bouleversements locaux que peut générer l'abandon des produits phytosanitaires ne doivent pas être sous-estimés. Toutes ces modifications de pratiques se préparent, s'organisent et nécessitent une prise de conscience de tous les acteurs : les élus, les personnels du service technique ainsi que la population. Les enjeux sont importants et sont résumés dans le tableau ci-dessous :

ENJEUX SOCIAUX	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	ENJEUX ÉCONOMIQUES
<ul style="list-style-type: none"> Protéger la santé des administrés et celle du personnel chargé de l'entretien des espaces publics Améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition des espaces verts diversifiés Sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement Lutter contre le réchauffement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels Lutter contre les pollutions (eau, sol, air) Gérer les ressources naturelles : valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau (généralisation du paillage, diminution des plantations de plantes annuelles et bisannuelles...) 	<ul style="list-style-type: none"> Faire face à des charges de travail dues à la suppression des produits phytosanitaires et à l'augmentation des surfaces Optimiser les moyens humains, matériels et financiers. Adapter le matériel (balayeuse, broyeur, désherbeur thermique).

Les 5 zones sont :

ESPACE HORTICOLE :

Cette zone concerne l'axe principal de notre ville (rues Pasteur et Georges Clemenceau), la place de la mairie, les principaux bâtiments communaux, l'aire des camping-cars et une partie du cimetière. Dans cette zone, la fréquence de passage des services techniques sera soutenue. Cette zone est très fréquentée notamment par les touristes grâce à notre label « Village Étape ».

ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT :

Cette zone concerne essentiellement les lotissements. Le déclenchement des tontes se fera vers 12 cm avec environ 15 tontes par an. Les massifs seront constitués d'arbustes et de plantes vivaces avec un paillage conséquent. Une à deux tailles de haies seront réalisées par an. Le balayage de la voirie aura une périodicité moyenne d'une fois par mois. L'apparition de la flore spontanée semble inévitable. L'implication citoyenne sera donc la bienvenue; celle-ci pourra s'exercer afin de faciliter la gestion des quartiers.

ESPACE RUSTIQUE :

Cette zone concerne le chemin de Cheux, l'atelier municipal ou encore le site qui reçoit nos serres municipales. Les passages des services techniques seront moins fréquents (environ 8 broyages avec la taille des arbres et des arbustes si nécessaire).

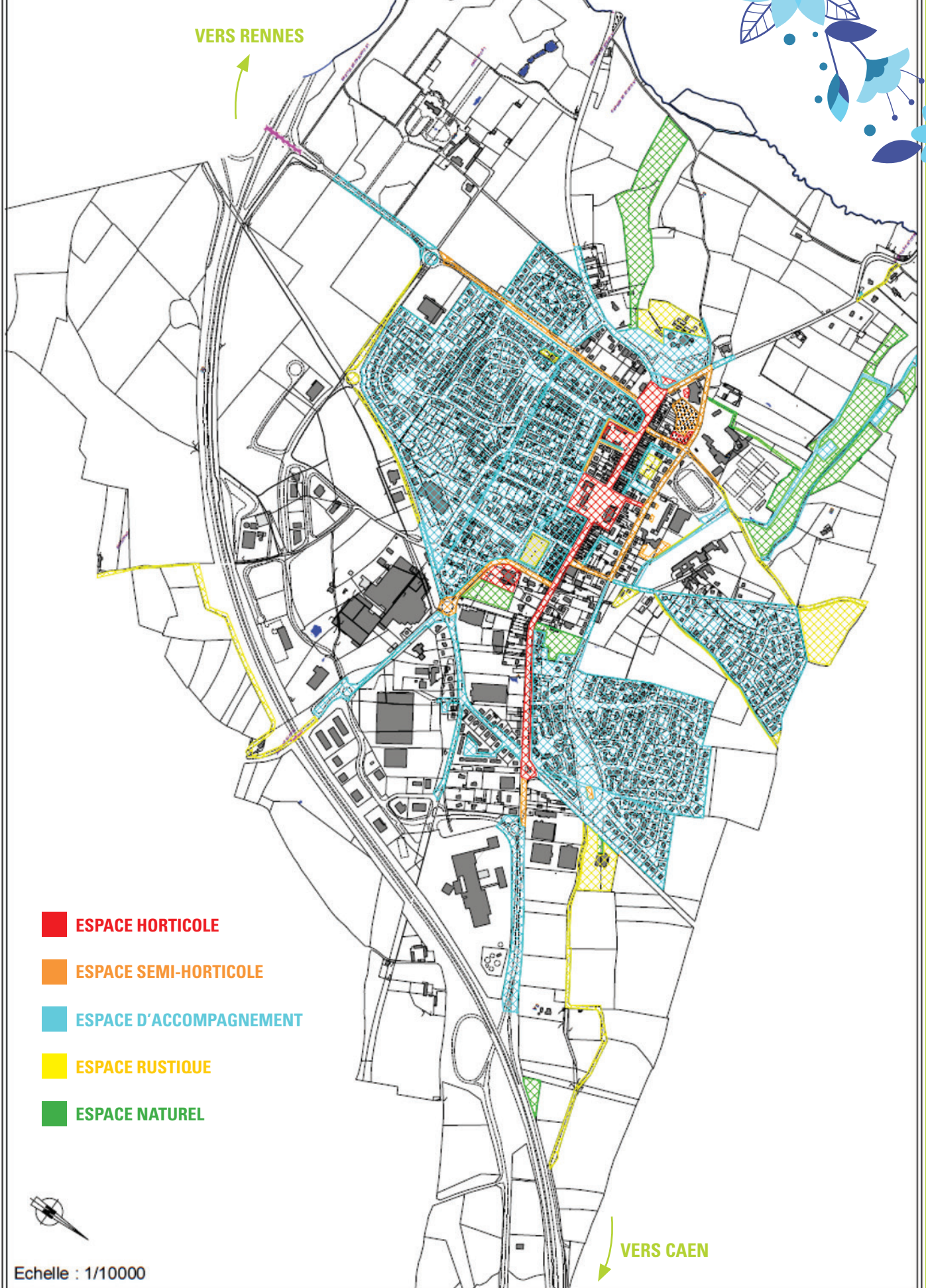
ESPACE NATUREL :

Cette zone concerne le site de l'Ecanet et les espaces autour des bassins de rétentions de la station d'épuration. Dans cette zone, la nature reprend tous ses droits. Les interventions des services techniques se feront au cas par cas. L'éco pâturage pourra être un complément pour l'entretien de ces espaces.

Villers-Bocage (14310)

Extrait cadastral

VERS RENNES



-  **ESPACE HORTICOLE**
-  **ESPACE SEMI-HORTICOLE**
-  **ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT**
-  **ESPACE RUSTIQUE**
-  **ESPACE NATUREL**



VERS CAEN



Echelle : 1/10000

source : DGI-cadastre

Dossier Gestion différenciée (suite)

Nos équipes techniques vont devoir maintenant appréhender différemment la gestion de la végétation spontanée en ville. Cette gestion est scindée en 3 principes :

1. Gestion préventive de la végétation :

Nettoyage des voiries par la balayeuse, paillage des massifs, plantation de plantes couvre-sol en pieds d'arbres, reprise des joints de voirie, l'enherbement de certaines zones, les prairies fleuries, la fauche tardive, etc.

2. Gestion curative de la végétation :

Désherbage mécanique par passage de herse rotative ou le passage de la balayeuse avec le bras de désherbage.
Désherbage manuel par binage, sarclage.
Désherbage thermique.

3. Gestion «acceptative» de la végétation :

Il va falloir accepter l'apparition de flore spontanée, changer notre vision par rapport à ces herbes dites « indésirables », accepter leur développement.
Il faut savoir qu'un seul gramme de pesticide pollue 10 000 m³ d'eau, soit un fossé de 1m de large sur 1m de profondeur sur une longueur totale de 10km !



Le montage photo ci-contre résume quelques exemples de changements visuels que nous serons amenés à constater :



Le choix des techniques d'entretien doit être le résultat d'une réflexion raisonnée qui prend en compte l'ensemble de la problématique de la gestion des espaces à entretenir. **Les moyens financiers et humains, les contraintes environnementales et réglementaires doivent être pris en compte. Il faudra, dans certains cas, remettre en cause des objectifs d'entretien trop ambitieux ou incompatibles avec un environnement de qualité.**



ALAVE

Bilan sportif de la saison 2015/2016

COUPE DE FRANCE

SENIORS ELITE à SALON DE PROVENCE

Equipe de lancer de marteau, médaille de bronze avec Florian POULARD, Florian DINEVAUT, Romain SORNIN et Pierrick MARIE.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Anaïs COQUELLE, cadette 1^{ère} année, a été la meilleure représentante de Basse-Normandie, toutes disciplines et toutes catégories confondues, lors des championnats de France en salle, en terminant 4^e sur le 60 m haies. Florian POULARD s'est classé 7^e au marteau cadets.

BASSE-NORMANDIE

Cet hiver, l'Amicale Laïque Aunay-Villers-Evrecy, sur l'ensemble des championnats hivernaux, cross compris, l'ALAVE avec 31 titres est le club bas-normand qui a remporté le plus grand nombre de titres devant Caen (21), Cherbourg Querqueville (16) et Mondeville-Hérouville (13).

Cet été, avec 26 titres, l'ALAVE arrive encore en tête des clubs bas-normands devant Mondeville-Hérouville (24), Caen (22) et Cherbourg-Querqueville (19).

CALVADOS

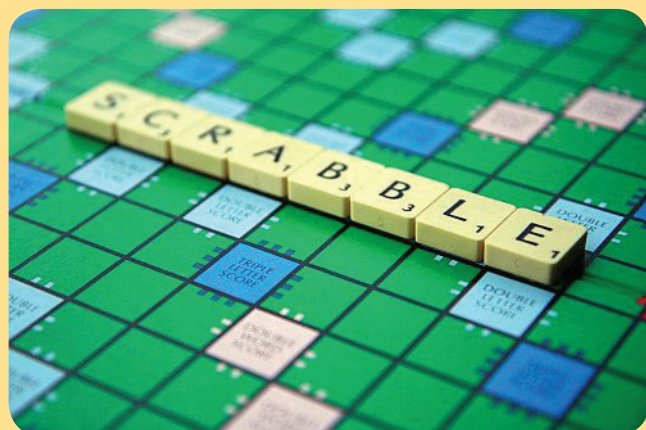
Cet été, l'ALAVE, lors des championnats du Calvados, a obtenu un total de 50 titres de champion lui permettant de se classer largement en tête du classement des clubs calvadosiens. A noter que ces 50 titres ont été réalisés dans toutes les familles de spécialités de l'athlétisme : sprint, demi-fond, haies, hauteur, longueur, triple saut, disque, javelot et marteau.

Les professeurs du club et les membres du bureau souhaitent une très bonne année 2017 à l'ensemble des élèves, des licenciés et de leur famille. De nombreux projets nous attendent pour cette nouvelle année avec un loto le samedi 15 avril 2017 au centre Richard-Lenoir et une animation au gymnase de Villers-Bocage au mois de mai. N'oublions pas notre traditionnel passage de grades pour récompenser nos jeunes judokas et judokates méritants, qui devrait se dérouler fin avril/début mai. La date vous sera communiquée ultérieurement.

L'année 2016 s'est terminée sur de bons résultats avec 3 de nos licenciés qui ont validé leur ceinture noire : Jean-Paul BIDART ceinture noire 2^{ème} Dan, Lionel HERBERT ceinture noire 1^{er} Dan et Alexis MADELAINE ceinture noire 1^{er} Dan. Félicitations à tous les 3. Une remise de ceinture officielle sera organisée fin janvier 2017. Nos jeunes compétiteurs et compétitrices se sont déplacés sur de nombreuses compétitions et animations et ont fait honneur, comme toujours, à leur discipline, leur club et leur ville.

Vous voulez pratiquer le Judo, le Taïso (préparation du corps) ou le Jujitsu (self défense), il n'est pas trop tard. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du bureau lors des cours au dojo du centre Richard-Lenoir (détails des horaires sur le site www.asvbjudo.fr). Vous pouvez aussi contacter le président du club :

Xavier MADELAINE au 06 06 43 69 10.



Club de Scrabble

Faites travailler vos méninges !

En 2017, le club fêtera ses 37 ans !

Créé par Jane GUERIN, aujourd'hui disparue, le club a connu ses heures de gloire en organisant des tournois importants (plus de 50 personnes) à une époque où le tirage et l'arbitrage se faisaient sans ordinateur. De cette période, Jocelyne FORTIN et Renée BATREL sont toujours présentes. Le Club compte actuellement 16 personnes dont la moitié est licenciée à la FFSC (Fédération Française de Scrabble). Les parties, ouvertes à tous, se déroulent à la salle Richard-Lenoir, le mercredi à 14 heures.

Pour tout renseignement, s'adresser au Club de Scrabble du Pré-Bocage, Simone LAIMAN 06 85 58 31 56

Amicale de Villers-Bocage pour le don de sang bénévole

L'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole souhaite à toutes les villersaises et à tous les villersois une très belle année 2017 et les incite à se rendre sur les lieux des collectes pour faire un cadeau rare et précieux en donnant leur sang.

Dates à retenir pour les collectes à Villers-Bocage en 2017, de 15h30 à 19h30 au Centre Richard-Lenoir:

- Mardi 7 février
- Mardi 4 avril
- Mardi 13 juin
- Mardi 26 septembre
- Mardi 12 décembre



L'assemblée générale de l'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole aura lieu le vendredi 17 mars à 18h30 au Centre Richard Lenoir à Villers-Bocage. Elle sera ouverte à tous.

Pré-Bocage Basket

C'est déjà la mi-temps de la saison 2016-2017 de basket. L'occasion de faire un point à mi-parcours. Le club compte encore plus de licenciés que la saison précédente (environ 240 personnes dont 190 jeunes). Le premier défi des dirigeants a été de proposer des entraînements de qualité à ses licenciés sur des créneaux répartis sur 5 gymnases.

Côté sportif, grande satisfaction que trois de nos équipes jeunes se soient qualifiées pour évoluer au niveau régional. Les U13 filles et les U15 filles mais aussi les U13 garçons réalisent un excellent parcours puisqu'ils rivalisent avec le CBC pour la première place du top 4 régional.

Côté convivial, le club a organisé son traditionnel tournoi de Noël pendant la trêve avec une forte participation permettant aux parents d'évoluer sur le terrain avec leurs enfants. La soirée

dansante aura lieu le 18 mars 2017 offrant à toute la famille basket de passer une bonne soirée.

Je tiens enfin à remercier tous les bénévoles qui oeuvrent chaque semaine et chaque week-end pour que les licenciés puissent trouver un entraînement de qualité indispensable à leur progression et des compétitions encadrées. Le tout en y prenant du plaisir.





Association Équilibre Villers-Bocage

Habitants de Villers Bocage, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Dans l'esprit d'une chaîne d'entraide pour le maintien à domicile et ouverte à toutes personnes, l'Association Équilibre (créée en 2000), vous propose au choix dans votre commune :



L'association Équilibre est à votre écoute avec Jacqueline
02 31 77 96 06 ou 06 99 26 29 68
association.equilibre@yahoo.fr



**Le transport
accompagné
13h-19h**



**La livraison
de repas
traditionnels
7/7**



**La garde
de nuit
itinérante
20h-7h**

Tennis Club de Villers-Bocage

Deux beaux résultats ont clôturé l'année, avec le titre de champion du Calvados des plus de 55 ans (vainqueur de Lisieux en finale le 17 décembre) et la très belle performance de Stéphane PETIT, finaliste de l'Open de Caen en 4^{ème} série (voir ci-dessous à droite).



Rappelons que sur 120 licenciés, le club compte 60 jeunes à l'école de tennis, engage 23 équipes en championnat (dont une en pré-national et 4 au niveau régional) et organise 3 tournois homologués. Ces compétitions représentent environ 600 matchs pendant l'année. Les inscriptions se font principalement en septembre mais il est possible de s'inscrire en cours de saison. Pour découvrir ou redécouvrir notre sport en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements auprès de Vianney HUE
au 06 80 75 16 34 ou tcvb14@yahoo.fr



Union Sportive de Villers-Bocage Football Saison 2016 - 2017

USVB Football

L'USVB compte désormais plus de 300 adhérents et nous avons célébré cela en invitant la plupart de nos licenciés à poser devant le fronton de la mairie. Les résultats en cette fin d'année sont encourageants avec une équipe première qui se situe pour

l'instant dans l'objectif fixé. Les résultats de la 1B sont encore, pour leur part, à améliorer. Nos vétérans sont sur la bonne voie tandis que nos jeunes obtiennent des résultats intéressants et une progression en termes de jeu. Enfin, nous nous réjouissons des démarches engagées par la mairie en vue d'une réhabilitation de nos installations qui ne sont plus, aujourd'hui, adaptées au niveau de jeu et au nombre de nos adhérents.

UCIA Quinzaine Commerciale

L'Union des commerçants et artisans de Villers Bocage a organisé la QUINZAINE COMMERCIALE du 9 au 23 Décembre 2016 chez 40 commerçants et restaurateurs. Plus de 5000 € de bons d'achats, soirées à Paris et un voyage de 1300€ ont été mis en jeu par les commerçants et l'UCIA.



et son triporteur, l'Ecole de Musique, le maquillage par Violette Création Pro, les photos avec le Père Noël, les promenades en calèche et toujours le manège sur la place de la mairie ont fait le plein !

Le marché de Noël, organisé sous chapiteau chauffé, a permis à la douzaine d'exposants de proposer des produits du terroir normand, des coffrets cadeaux et dégustation, des accessoires

de mode, des bijoux et d'autres produits de créations artisanales sans oublier les crêpes et le vin chaud.

Les prochaines animations de l'UCIA en 2017 :

- Le **SALON de l'HABITAT** avec plus d'une trentaine d'exposants le week-end du 25 et 26 mars 2017 au centre Richard-Lenoir
- Le **DEFILE de MODE** et son nouveau **SALON** autour de la cérémonie, le samedi 22 avril 2017, au centre Richard-Lenoir

